



MARS 2011

FÉDÉRATION

● Actualité institutionnelle

→ **Assemblée générale de la FFVL**

- ✚ **Date** : le samedi 19 mars 2011, accueil et inscriptions dès 9 H, début de l'assemblée à 10 H afin de permettre aux plus éloignés d'arriver dans les temps.
- ✚ **Lieu** : lycée hôtelier Auffray, 23 rue Pelloutier, 92 Clichy.
- ✚ **Accès** : bus, métro, train : <http://www.lyc-auffray-clichy.ac-versailles.fr/plan.htm>.
- ✚ **Restauration** : Afin de nous permettre d'organiser au mieux le déjeuner qui sera pris en commun sur le lieu même, les convocations à l'assemblée générale seront accompagnées d'un coupon-réponse que nous vous demandons de remplir scrupuleusement et avant le mercredi 9 mars 2011, en indiquant les autres membres du club éventuellement présents. Aucune improvisation ne sera hélas possible sur place.

☞ *L'ordre du jour de l'assemblée ainsi que les documents préparatoires vous seront prochainement communiqués et mis en ligne sur le site Internet fédéral. À noter qu'un projet de modification du règlement intérieur, disciplinaire et de lutte contre le dopage sera proposé au vote.*

→ **Important** : Information du secrétariat (article 3.2.4 du règlement intérieur)

Afin de faciliter le travail du secrétariat et de diminuer le temps de distribution des droits de vote à l'ouverture de l'assemblée générale, les présidents de CDVL et les présidents de ligue transmettent par mail au secrétariat de la FFVL (sophie@ffvl.fr) qui en accusera réception, la liste des pouvoirs qu'ils détiennent, une semaine avant la tenue de l'assemblée générale, soit au plus tard le jeudi 10 mars 2011.

De même, les présidents d'association et responsables d'organisme à but lucratif détenteurs de pouvoirs, transmettent par mail au secrétariat de la FFVL (sophie@ffvl.fr) qui en accusera réception la liste des pouvoirs qu'ils détiennent, une semaine avant la tenue de l'assemblée générale, soit au plus tard le jeudi 10 mars 2011.

Ces recommandations demeurent en l'absence de la mise en place d'un système de transmission électronique des pouvoirs.

Composition et répartition des voix par structure - article 2.1.1. extrait des Statuts

L'assemblée générale se compose des représentants des associations affiliées et des organismes à but lucratif agréés membres de la FFVL, des représentants des organismes conventionnés.

Les représentants des associations affiliées sont désignés par chaque association pour ce qui la concerne. Les représentants des organismes à but lucratif sont constitués par leurs dirigeants, titulaires d'une licence annuelle de la FFVL. Les représentants des organismes conventionnés sont désignés par chaque organisme pour ce qui le concerne.

Ces représentants disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées, conformément au barème suivant :

- cinq voix par licence pratiquant délivrée dans les associations affiliées et les clubs-écoles ;
- une voix par licence non pratiquant délivrée dans les associations affiliées et les clubs-écoles ;
- une voix par licence élève annuelle délivrée dans les organismes à but lucratif agréés et les clubs-écoles.

D'autre part, chaque organisme conventionné dispose d'une voix.

Procurations – article 3.2.2 extrait du Règlement intérieur

Le représentant légal d'une association affiliée ou d'un organisme à but lucratif agréé peut donner procuration à un membre de son association ou de son organisme, titulaire de la licence de l'année en cours.

Un président de ligue ou de CDVL ne pouvant être présent à l'assemblée générale de la FFVL peut donner procuration à un membre du comité directeur de sa ligue ou de son CDVL. Ce représentant, détenteur des pouvoirs attribués au président qu'il représente, doit être titulaire de la licence de l'année en cours. Il ne peut disposer d'autres pouvoirs de représentation que ceux transmis par son président.

Pouvoirs – article 3.2.3 du Règlement intérieur, conformément à l'article 2.1.4. des statuts :

- une association peut transmettre son pouvoir soit à une autre association, soit au président de son CDVL, soit au président de sa ligue,
- un organisme à but lucratif peut transmettre son pouvoir soit à un autre organisme à but lucratif, soit au président de son CDVL, soit au président de sa ligue,
- une association présente à l'assemblée générale peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'autres associations,
- un organisme à but lucratif présent à l'assemblée générale peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'autres organismes à but lucratif,
- un président de CDVL peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'associations de son département et/ou d'organismes à but lucratif de son département,
- un président de ligue peut détenir jusqu'à cinq pouvoirs d'associations de sa ligue et/ou d'organismes à but lucratif de sa ligue.

Avant l'ouverture de l'assemblée générale de la FFVL, le secrétariat général, assisté des membres de la commission des opérations électorales statutaires, vérifie les pouvoirs et les procurations des représentants des associations affiliées et des organismes à but lucratif agréés.

Modalités de vote – article 3.2.5 du Règlement intérieur

Le vote se fait à main levée, sauf si le scrutin secret est demandé par le président ou une quelconque personne assistant à l'assemblée avec voix délibérative.

→ **Événementiel** : la FFVL sera représentée par la ligue PIDF sur le salon « Destinations Nature », le salon des nouvelles randonnées, qui se tiendra les 25, 26 et 27 mars, Porte de Versailles à Paris, avec notamment un atelier de construction de cerfs-volants.

→ **La nouvelle boutique en ligne de la FFVL** est lancée et vous offre de nouvelles opportunités pour fêter l'événement : <http://boutique.ffvl.fr/>.

- Une présentation claire et un mode d'emploi intuitif

- Des produits inédits dont un CDRom très attendu, « Cumulus mode d'emploi », ou comment exploiter de façon poussée les données de l'aérodynamique en situation réelle.
- Une possibilité de paiement en ligne, y compris pour des non-licenciés, (le règlement par chèque est également accepté)
- Un suivi efficace en temps réel, par e-mail, de l'avancement de votre commande.

Le « Manuel du vol libre » actuellement en rupture de stock sera très prochainement suivi d'une nouvelle édition réactualisée.

Environnement

→ Une journée d'information et de rencontres sera organisée le 14 mai prochain par la FFVL et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) sur le site exceptionnel du Val d'Azun dans les Hautes-Pyrénées. Cette démarche commune s'inscrit dans le cadre d'un partenariat conclu en 2009 entre les deux entités attestant d'une cohabitation intelligente et durable. Cette journée permettra aux naturalistes comme aux libéristes de mieux appréhender les enjeux respectifs. Tous les détails vous seront communiqués prochainement.



Vie associative

→ **Guide à l'usage des présidents de club** : la commission Vie associative fédérale vient de produire le *Vade-mecum à l'usage du président de club*, un aide mémoire censé regrouper tout ce que doit savoir un club pour fonctionner efficacement dans des domaines aussi variés que la communication, les sites et espaces de pratique, la formation, la compétition, les subventions et la comptabilité. Vous trouverez le document intégral et sa mine d'informations indispensables en suivant le lien ci-après : http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Vademecum_club_2011_web.pdf



Delta

● Le compte-rendu intégral des assises 2010 du CND est en ligne : <http://delta.ffvl.fr/node/1130>.

● La campagne pour les inscriptions d'événements et compétitions au calendrier 2011 est lancée : <http://delta.ffvl.fr/node/1128>.

→ Prochains grands rendez-vous sportifs

Tous les détails sur http://www.deltaplane.info/nat_calendrier.php dont :

◆ La course le long des dunes organisée le 19 mars par le club Atlantique Delta <http://delta.ffvl.fr/node/1132>.



Parapente

● Coupe du monde à Roldanillo (Colombie) du 15 au 22 janvier 2011, www.paraglidingworldcup.org. Pour tout savoir sur les performances de l'Équipe de France de parapente dont celle d'Élisa Houdry qui monte sur la 2^{ème} marche du podium : http://parapente.ffvl.fr/sites/parapente.ffvl.fr/files/PP_Newsletter_25%20ok.pdf.

● Le calendrier des formations 2011 : <http://parapente.ffvl.fr/calendrier-formation-national-2011>

➔ **Prochains grands rendez-vous sportifs**

Tous les détails sur <http://parapente.ffvl.fr/competition/calendriers>

À noter également Annecy parapente expo 2011, 3^e salon du vol libre du 14 au 15 mai à Doussard, lac d'Annecy. www.annecy-parapente-expo.fr



Cerf-volant

● Le calendrier : http://cerfvolant.ffvl.free.fr/Vol_Libre/Cerf_Volant/phpcv/calendrier_cv.php?som_calendrier=1

● Formations cerf-volant à Houlgate (Calvados). Contacts : a.girard@ffvl.fr – emilie@ffvl.fr.

❖ En vue de l'obtention du certificat de spécialisation cerf-volant, 12-19/03 et 18-22/04.

❖ En vue de l'obtention du diplôme d'initiateur fédéral cerf-volant, 19-21/03 et 29/04-1^{er}/05.



Kite

● Handicatakite

Le 4 avril à Marseille se déroulera une journée de présentation de cette activité ainsi que de la semaine de formation des moniteurs, en présence d' Alex Caizergues, premier homme à avoir franchi la barre des 100 km/h sur l'eau et de Jeff Fauchier, sportif handicapé.

Du 11 au 15 Avril à Fréjus, la FFVL proposera aux moniteurs un stage de sensibilisation à la navigation en catakite et à l'accueil du public handicapé sur ce support. Cette formation se déroulera en partenariat avec AlpEnergie et la commission d'escrime de la fédération Handisport.

● Olivier Mouragues, compétiteur de race, a été élu président de l'AFCK, Association française de classe kite, représentant notre discipline auprès des instances internationales.

● Natura 2000 : la commission nationale des Espaces de pratique de la FFVL a édité un guide pratique très instructif, disponible en ligne : « **Le kite et Natura 2000** » http://kite.ffvl.fr/sites/kite.ffvl.fr/files/Guide_natura2000_kite.pdf. L'objet de ce document est de fournir aux responsables des structures (clubs, écoles, ligues et comités) des informations simples et synthétiques permettant ainsi de faciliter la compréhension et l'approche du dispositif Natura 2000 qui peut parfois impacter la pratique de nos activités.

● Un reportage sur le « Lüderitz speed challenge 2010 » sera diffusé dans Thalassa sur France 3, le 18 mars à partir de 20 h 35. Un forum sera ouvert avant et après l'émission. http://forums.france3.fr/france3/thalassa/liste_sujet-1.htm.

◆ Championnat de France de snowkite freestyle, au col du Lautaret (05) du 15 au 16 janvier. Bravo aux lauréats : Guillaume Chastagnol (snowboard), Laurent Sublet (ski) et Estelle Lambellet (snowboard), www.afck.fr

➔ **Prochains grands rendez-vous sportifs** <http://kite.ffvl.fr/node/774>.